

PROJET DE LOI

rejeté

le 14 décembre 1989

N° 39

S É N A T

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1989-1990

PROJET DE LOI

*de programmation relatif à l'équipement militaire
pour les années 1990-1993,*

REJETÉ PAR LE SÉNAT
EN NOUVELLE LECTURE.

*Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi considéré
comme adopté, aux termes du troisième alinéa de l'article 49 de la
Constitution, par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture.*

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 14 décembre 1989.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : (9^e législ.) : 1^{re} lecture : 733, 897, 898, 900 et T.A. 176.
Commission mixte paritaire : 1017.
Nouvelle lecture : 980, 1026 et T.A. 198.

Sénat : 1^{re} lecture : 7, 33, 47 et T.A. 11 (1989-1990).
Commission mixte paritaire : 56 (1989-1990).
Nouvelle lecture : 87 et 103 (1989-1990).